

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 25 JUN 2015**

**Délibération**  
n° 2015.06.251

**Association Charente**  
**Nature : attribution de**  
**subvention pour 2015**

**LE VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE QUINZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 juin 2015**

**Secrétaire de séance** : Gérard BRUNETEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE à Anne-Marie BERNAZEAU, Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danielle CHAUVET à Joël GUITTON, Catherine DEBOEVERE à Annie MARAIS, Elisabeth LASBUGUES à Philippe VERGNAUD, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET à Isabelle LAGRANGE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Françoise LEGRAND, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s)** :

Xavier BONNEFONT, François ELIE

**Absent(s)** :

Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Jean-Philippe POUSSET, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.06.251**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /  
POLITIQUE DE VALORISATION DES DECHETS

Rapporteur : **Monsieur PERONNET**

**ASSOCIATION CHARENTE NATURE : ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR 2015**

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le GrandAngoulême soutient les associations du territoire qui portent les messages et les valeurs de ce programme. Inscrite comme une priorité au projet d'agglomération 2015/2025 souhaitée par le Président du GrandAngoulême, la prévention des déchets contribue également à la réflexion sur l'avenir du traitement des ordures ménagères, en impactant directement le dimensionnement des ouvrages de traitement des Ordures Ménagères Résiduelles.

Pour cette raison, le GrandAngoulême soutient les actions du territoire qui visent cet objectif commun : la baisse durable des tonnages à traiter sur le territoire.

Partenaire historique du GrandAngoulême, Charente Nature porte depuis longtemps un message de prévention auprès de tous les publics. Développant chaque année de nouveaux ateliers de sensibilisation, menant de plus en plus d'actions d'animation sur le territoire communautaire, l'association sollicite cette année un montant de subvention plus important pour pouvoir continuer à faire face aux demandes qui lui sont formulées.

La demande initiale de Charente Nature était une aide au titre de l'année 2015 d'un montant de 8 000 € dont 2 000 € pour la préparation de la « Faites de la Récup' » 2016. Cependant, au regard de l'augmentation de l'activité de l'association sur le territoire communautaire, celle-ci demande au GrandAngoulême de porter cette aide, pour 2015, à 12 000 € tout compris. Cette demande englobe non seulement les temps de présence en animation mais également les temps de développement de nouveaux outils ou projets, et de mise à niveau de ses animateurs.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 2 juin 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 10 juin 2015,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association Charente Nature au titre de l'année 2015 en prélevant 2 000 € sur la provision pour subvention qui se rajoutent au 8 000 € déjà budgétés au budget primitif.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif au versement de cette subvention

**D'IMPUTER** la dépense au budget annexe déchets – article 6574 – rubrique 8124.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>03 juillet 2015</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>03 juillet 2015</b>